

UNION 03 (Allier) - Compte -rendu du CDEN du 20/04/2020

Compte rendu du CDEN du 20/04/2020 :

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale s'est réuni en visioconférence.

La carte scolaire 2020-2021.

- 4 fermetures. 2 à Vichy : 1 à l'école Alsace, 1 à l'école Beauséjour. 2 fermetures à Montluçon : 1 à l'école Paul-Lafargue, 1 à Pauline-Kergomard.
- 6 ouvertures de classe : Trevol et ST Victor (officialisation de moyens provisoires donnés l'année dernière), Aristide Briand à Montluçon, Pierre Coulon Vichy, RPI Bransat-Saulcet-Verneuil-en-Bourbonnais et Burlot à Bellerive.
- Le quart de poste de coordinateur du Réseau rural d'éducation (RRE), entre les 8 écoles autour de Jaligny est supprimé.

Des ouvertures seraient nécessaires à : RPI Montaigu-le-Blin, Ferrières-sur-Sichon, Jean Renoir à Montluçon, Bourbon l'Archambault, Léonard de Vinci à Moulins, Marx Dormoy à Bellerive, Toulon sur Allier, Sévigné-Lafaye à Vichy, Georges Sand à Varennes, St-Yorre et Hauterive.

Ce sont des écoles qui ont des effectifs au-dessus des seuils et qui auraient dû avoir une ouverture.

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale a très majoritairement rejeté la carte scolaire, par 13 contre, et 1 pour.

Nominations DDEN

6 nouveaux DDEN ont été nommés: Marie Duclos et Claude Thévenet Michelon (Montluçon), Simone Beauvoir et Laurence Grunwald (Bellerive), Marie-Hélène Cidère (Bourbon L'Archambault) et Nadine Lamy (Huriel).

Intervention du Président des DDEN 03 au CDEN du 20 avril 2020

Madame la Préfète,
Madame l'Inspectrice d'académie – DASEN,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames messieurs,

Tout d'abord, dans cette période exceptionnelle, je tiens au nom de tous les DDEN à saluer l'engagement de tous les personnels des établissements scolaires qui font le maximum pour assurer un lien avec leurs élèves. En particulier, nous remercions les enseignants volontaires qui gardent les enfants des personnels de santé. Tenter de garder un lien avec tous les élèves est d'autant plus difficile quand l'enfant appartient à un milieu défavorisé, pas de matériel technique, pas de suivi possible par les parents, décrochage volontaire ou non, liens téléphoniques inexistantes. Cette situation nous inquiète énormément.

Le Président de la République dans son allocution du 13 avril évoque un retour progressif à l'école le 11 mai. Si cela se fait, il y a trois lignes de conduite à examiner.

La ligne de santé sécurité pour éviter une re-contamination : les surfaces générant la promiscuité, les gestes barrière (masques), le matériel nécessaire au lavage des mains et aussi quid de la restauration scolaire, des temps périscolaires et des transports scolaires.

La ligne pédagogique : laisser le temps aux équipes pour s'organiser, avoir des ressources pour tenter de raccrocher tous les enfants perdus en chemin, choisir le fondamental dans les apprentissages et être en capacité de donner ou redonner confiance aux élèves et à leur famille.

Les parents s'inquiètent d'autant plus pour les élèves de CM2 qui doivent partir au collège et ceux de CP dont les acquis de lecture étaient encore fragiles.

Enfin, la ligne méthodologique qui "dans un cadre fixé nationalement", doit accorder une liberté de mise en action aux DASEN et à ses équipes de terrain ...

Le métier de professeur n'attire plus vraiment les jeunes générations. Pour qu'elles aient envie de s'y investir, les conditions de travail, le statut social, dont le salaire, doivent s'améliorer.

Les DDEN de l'Allier apportent tout leur soutien aux enseignants qui sont, actuellement, en première ligne pour assurer la continuité pédagogique.

Beaucoup de personnes ont découvert qu'enseigner est un métier et que l'école publique accueille tous les enfants, sans distinction.

L'école publique est vraiment un ascenseur social.

La crise que nous traversons peut être une chance pour le système éducatif en resserrant les liens entre enseignants et parents, en prenant en compte les diversités de public, en leur donnant à tous les moyens de réussir.

Nos questions portent essentiellement sur la sortie du confinement et la réouverture des écoles :

Le rôle des mairies et/ou des collectivités locales :

- quelles mesures d'hygiène : mise à disposition de savon ou de gel hydroalcoolique, fourniture systématique de masques ?
- quelle distanciation sociale minimale à respecter dans les classes, dans les restaurants scolaires et garderies péri scolaires, s'ils ouvrent dès le 11 mai ?
- quid du transport scolaire ?

Le rôle de l'Éducation nationale à tous les niveaux :

- quel accompagnement des équipes pour assurer le retour à l'école des enfants,
- quel soutien scolaire pour consolider les acquis ?
- quels moyens financiers seront dégagés dans ce but ?

Michel Dupont

Président DDEN 03